

Ces écoles ont été des plus célèbres, — les enfants y étaient admis dès l'âge le plus tendre. Si j'ouvre, par exemple, l'histoire de l'abbaye de Laferté-sur-Grosne, première fille de Citeaux, j'y vois Bartholomé, quatrième abbé de Laferté, promettre aux frères Aymond, Jean et Renaud de recevoir, comme moine, quand il en aurait l'âge requis, le fils de Jean, âgé de 7 ans. Ces enfants portaient le costume de la maison, la robe, les sandales, la tunique, le manteau et les fourrures, (règle de l'Institut Bened). Ils avaient aussi, comme les moines, des *formoraux* ou caleçons, mais ce n'était que par décence.

Ces enfants étaient sous la surveillance d'un moine appelé le maître des novices, et ces novices portaient le nom d'oblats. D'après la règle primitive de saint Benoît, moines et abbés devaient dormir dans un dortoir commun, « les jeunes mêlés avec les vieux, pour que ceux-ci inspirassent le respect à ceux-là, » chacun dans son lit, et non pas dans des cellules séparées. Deux gardiens perpétuels veillaient dans le dortoir, et une lampe y brillait toute la nuit. Pierre le Vénérable, le célèbre abbé de Cluny, disait à ce sujet, en répétant le mot de l'apôtre : « Celui qui agit bien ne fuit pas la lumière, et s'il n'y a point de lumière au dortoir portez-y plutôt la lampe qui brûle à l'église. »

L'Église, comme une seconde Providence, recevait dans

---

sacerdotal, et le concile de Vaison de 529 atteste cette coutume établie déjà chez les Italiens que les prêtres reçoivent dans leurs maisons de jeunes lecteurs, afin de les instruire, comme de bons pères instruisent leurs fils. Saint Grégoire fut le véritable fondateur des écoles épiscopales. (Ozanam, les Écoles en Italie aux temps barbares).